

# Réforme libérale et crise gramscienne en Algérie : causes et effets de la longue transition à l'économie de marché

**Rachid Boudjema**

Professeur à l'Ecole Nationale Supérieure en statistique et en économie appliquée

## Résumé:

l'Algérie n'est plus « *socialiste* » depuis plus de deux décennies. En effet, elle a désormais non seulement un secteur privé, créateur d'emplois et de richesses incontournables, mais aussi un riche dispositif institutionnel, législatif et réglementaire, orienté vers son développement. Pour preuve, il suffit de lire dans les statistiques nationales les parts respectives dudit secteur dans l'emploi total et la valeur ajoutée nationale hors hydrocarbures.

Cependant, l'Algérie n'est pas non plus *libérale*. La raison en est que l'action des lois du marché vers laquelle elle tend, de façon timide, est, à bien des égards, obstruée par le vieux style d'ingérence de l'Etat qui y est toujours de rigueur.

Cette situation complexe traduit une crise de type *gramscien*. Elle est non seulement indésirable, mais aussi dangereuse, au regard de son cortège d'effets négatifs sur l'économie, la société et l'autorité de l'Etat. Essayons dans les lignes qui suivent d'en donner quelques explications.

**Mots clefs:** crise gramscienne. Réforme. rénovation de l'Etat. Corruption. secteur informel.

## ملخص:

لم تعد الجزائر دولة اشتراكية مثلما كانت عليه منذ أكثر من عقدين من الزمن، إذ إنها لا تحظى اليوم بقطاع خاص، يُوفر فرص الشغل والثروات الأساسية فحسب، وإنما بجهاز مؤسساتي وتشريعي وقانوني غني، يتولى تنمية البلاد وتطويرها.

وإثباتا لهذا، يكفي أن ينظر الناظر في الإحصائيات الوطنية ليوقف على حصص هذا القطاع في مسألة الشغل الشامل والقيمة الوطنية المضافة بعيدا عن قطاع المحروقات.

غير أن الجزائر، ومن منظور آخر لا تُعدّ بلدا ليبراليا، ومرجع ذلك هو تدخل الدولة، التقليدي والصارم، فينواح كثيرة، في عمل قوانين السوق التي تتبناها الجزائر بشكل محتشم. ويعكس هذا الوضع المعقد أزمة بحسب تفكير غرامشي أو لنقل أزمة من النوع الغرامشي، إذ ليست بالأزمة المنبوذة فحسب، بل بالخطيرة في ضوء الآثار المنبتقة عنها والتي تعود بالسلب على الاقتصاد والمجتمع وسلطة الدولة. وسنحاول في لاحق الأسطر إعطاء توضيحات بشأن ذلك.

**الكلمات الدالة:** الأزمة الغرامشية، الإصلاح، تحديث الدولة، الفساد، القطاع غير الرسمي.

### Summary:

Algeria is more "socialist" for over two decades. Indeed, it has now not only a private sector that creates jobs and wealth, but also a rich institutional, legislative and regulatory system or device oriented towards its development. By way of proof, just read in the national statistics the respective shares of this sector in total employment and domestically added value excluding oil and gas. But at the same time, Algeria was not liberal. The reason is that the action of market forces to which it tends is inhibited by the old style of interference and intervention of the State. This complex situation reflects a crisis in the Gramscian sense. It is not only undesirable but also dangerous, compared with its procession of negative effects on the economy, society and the state authority.

**Key words:** Gramscian crisis, reform, renovation of the State, corruption, informal sector.

### Introduction:

#### 1. De la signification de la crise gramscienne, en bref

L'Algérie est à la croisée des chemins et, bien plus, des destins. Elle est dans une situation complexe où l'ancien système, le «socialisme» ou «l'étatisme» auquel elle veut «tourner le dos», n'en finit pas de mourir et où le nouveau système, le libéralisme, qu'elle appelle, tantôt de toutes ses forces, en période de

basse conjoncture pétrolière, tantôt avec un scepticisme de l'Etat, en période de haute conjoncture pétrolière, n'en finit pas de naître.

Aussi, est-elle carrément dans une crise de type gramscien au sens où elle évolue de manière quelque peu contradictoire voire floue, en tout cas, sans marques organisationnelles franches. L'Etat y prépare «sa mue»; il n'est plus, en principe, le tout-Etat de l'ordre étatiste, mais il n'est pas non plus l'Etat de l'ordre libéral. En réalité, il est dans l'apprentissage du désapprentissage de ses vieux réflexes, de son vieux style d'intervention, de sa vieille présence à la fois autoritaire et massive sur la scène économique. A sa «main visible», il s'efforce d'opposer «la main invisible» du marché. Mais n'ayant pas un sens circonstancié du libéralisme, il ne sait, ni quelles valeurs prioritaires imprimer au système économique, ni le trajet qu'il doit suivre, dans ce type de circonstances, ni quelle durée prendra sa complète rénovation.

Tantôt, il fait un pas en avant sur la voie du libéralisme en en promulguant des lois et règlements, en en créant des institutions et en privatisant quelques entreprises, etc., tantôt, il fait machine-arrière en bridant la dynamique libérale qu'il juge par trop emballée à son goût. A peine au seuil de sa métamorphose, le jeune Etat rechute dans le Tout-Etat. Bien qu'il reste, pour des raisons externes, acquis au libéralisme, il pratique, pour des raisons internes, l'acte étatiste en redevenant, pour une période dont on connaît toujours le début, mais jamais à l'avance la fin, à la fois autoritaire, protecteur et protectionniste. Ces allers-retours sont fort préjudiciables aux affaires économiques. Ils sont des signaux qui « disent » que « l'Etat » n'est sur aucune trajectoire idéologique précise. Dans ce contexte-là où le fait de l'étatisme reste de mise, malgré le caractère quelque peu obsolète de sa lettre et où la lettre du libéralisme n'est pas interdite, malgré le caractère non fonctionnel de son fait, l'environnement macroéconomique devient opaque et l'avenir immédiat, carrément illisible. Ce qui est permis de jure rencontre alors des obstacles de facto et ce qui est empêché de jure peut donner lieu à des « autorisations » de facto.

Globalement, l'Algérie n'est structurée sur le plan économique, ni en rapport avec l'intérêt général qui « altère » quelque peu les lois du marché, ni en relation avec l'optimalité technique qui fait fi, tout au moins de façon directe, des considérations sociales et humanitaires. Il y a, à cette complexité transitoire, des raisons diverses contenues dans les déterminants mêmes de la crise gramscienne.

## **2. Des déterminants généraux de la durée de la crise gramscienne**

La crise gramscienne dépossède certains groupes sociaux des valeurs anciennes qui se meurent et en fruste d'autres, par des promesses d'éclosion de nouvelles valeurs qui tardent à prendre forme. Aussi, est-elle par essence ambiguë et bien plus, une étape difficile dans la vie d'une nation, de par les

«possibles dérapages» qui pourraient y être liés, sans issue à court terme. De ce fait, elle doit être nécessairement écourtée, quand bien même le remède n'en est pas toujours dans la thérapie de choc. En effet, celle-ci peut comporter l'avantage de pouvoir redresser vite «la barre», mais elle fait courir le risque de la tordre dans l'autre sens. La durée de la crise varie selon le temps et le lieu, en fonction de plusieurs facteurs. Il est possible d'en retenir ici les six suivants:

- le contexte historique de la réforme : en général, lorsque les conditions économiques et sociales d'un pays sont dégradées, la reconstruction du système est ardue. En fait, on ne sait pas, lorsque tout est « prioritaire », par quoi commencer ou comment déceler l'urgence particulière dans l'urgence générale. Dans ce cas, une réforme rapide et totale est, lorsqu'elle est souhaitable, impossible à réaliser. Quant à une réforme lente et partielle, voire partielle, outre le fait qu'elle n'observe pas scrupuleusement les opportunités historiques, elle n'est pas de nature à pouvoir imprimer au système économique une dynamique nouvelle. L'Etat risque de s'enliser dans ses anciens procédés d'intervention contre lesquels la réforme libérale est d'abord dirigée;

- la densité de la matière à réformer : nous désignons ainsi, par exemple, le nombre d'entreprises à privatiser, le nombre de lois, d'ordonnances, de règlements à promulguer, le nombre d'institutions à mettre en place, le marché financier, etc. En général, dans un pays où la main visible des pouvoirs publics s'est longtemps imposée dans toutes les activités, au nom d'un développement global par l'Etat, la matière à réformer est massive. Et la réforme se pose en termes forcément complexes. Il s'agit en vérité d'une mue systémique dont la problématique et la méthodologie ne peuvent être réduites à un transfert de quelques actifs totaux ou partiels entre les mains des agents privés, comparable aux opérations de privatisation qui ont lieu épisodiquement dans les économies capitalistes industrialisées rompues aux lois du marché;

- le degré d'acceptabilité sociale de la réforme mise en œuvre : lorsque l'objet à réformer est très diversifié, les foyers de tensions peuvent être nombreux et freiner considérablement le rythme de la réforme. Deux catégories d'acteurs peuvent individuellement ou solidairement opposer des résistances à tout ce qu'il leur semble se diriger contre leurs intérêts respectifs. D'une part, la population active employée : celle-ci peut s'opposer de façon bruyante à la réforme libérale, lorsqu'à ses difficultés quotidiennes, s'ajoute la hantise de l'émergence d'un patronat qui a pouvoir d'exclure de la production et de la distribution des richesses, des groupes de travailleurs; d'autre part, les gestionnaires des entreprises publiques : en effet, dans les économies dites socialistes, le secteur d'Etat qu'il ne faut pas confondre avec ce qu'on appelle

dans les économies industrialisées, le secteur public, est d'accès privatisé. Pour l'essentiel, il est au service d'une minorité qui en tire pouvoir, richesse et privilèges. Il faut alors s'attendre à ce que cette minorité oppose, par des procédés multiples, des résistances à la réforme libérale qu'elle considère comme une menace pour ses intérêts;

- la volonté politique de l'Etat de reconstruire le système sur la base de nouvelles règles : en général, l'Etat a, partout, tendance à éviter d'initier toute action de nature à déranger le consensus social établi, fût-il très mou. Ce consensus, quelles qu'en soient les faiblesses en termes de « mobilisation citoyenne » pour le développement, peut être jugé efficace, dès lors qu'il n'est ni massivement, ni bruyamment contesté. Mais, sous l'influence des groupes de pression internes et externes au pays, l'Etat est souvent contraint d'être « réformateur » ou « réformiste » et d'œuvrer épisodiquement ou régulièrement dans le sens dicté par les « circonstances ». Dans les anciennes économies socialistes, ce sens peut être ramassé dans le principe de gouvernance qui stipule l'émergence de forces devant avoir avec l'Etat, d'autres relations que celles de subordination, de fusion ou de dilution. Or, ce sens là, l'Etat peut le considérer comme contraire à son autorité confondue généralement avec son principe de gouvernement. Aussi, de façon larvée, peut-il y opposer une longue hésitation ou des tergiversations de nature à retarder l'éclosion de la réforme;

- l'aptitude de l'Etat à opérer la mue économique escomptée sans chocs violents préjudiciables à la stabilité sociale: le développement dans les PED en général et en Algérie en particulier, est souvent posé à l'échelle interne et internationale en termes de droit et presque jamais en termes de capacité de l'Etat d'en promouvoir le processus.

Cette hypothèse longtemps sous-estimée y a fait d'énormes dégâts, notamment là où la force du décret qui autorise la réforme est confondue avec l'aptitude économique, sociale et institutionnelle du pays à la mettre en œuvre. Dans le cadre de la réforme libérale, l'Etat doit au minimum avoir un certain sens de l'économie de marché. Et ce dernier peut être dans un premier temps de type circonstancié, c'est-à-dire, à la fois relativement éloigné de la fiction que définit la théorie en la matière, mais obligatoirement proche de ce « Smig libéral » lié à la diffusion sociale de l'esprit d'entreprise et à la généralisation des conséquences d'une contrainte monétaire stricte sur les comportements.<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup>R. Boyer, Europe centrale et orientale, quelles réformes à l'Est, une approche régulationniste, Revue Problèmes Economiques, n° 2374 du 04-5-1994.

La réforme libérale peut ne pas tenir l'Etat comme forcément malveillant, à moins qu'elle obéisse plus à des visées idéologiques que d'efficacité économique et sociale. Mais de la même façon qu'elle ne doit pas être entendue comme le remplacement du « tout-Etat » de l'ordre bureaucratique-populiste par le « tout-marché » du Consensus de Washington, elle ne doit pas être réduite, non plus, à une simple correction technique, à l'intérieur du même dispositif institutionnel, des dysfonctionnements majeurs de l'étatisme.

Et pour user de paradoxes, il ne doit en être attendu, ni un Etat marchand, ni un marché étatisé, quand bien même les gouvernements hostiles à la libéralisation, mais contraints d'opérer dans ce sens, sous le poids des contraintes diverses tendent à y voir un simple changement (morphologique) dans la continuité (physiologique) du vieux système. Dans ce cas assez fréquent, le décideur politique s'efforce, au nom du souci supposé d'augmenter les chances de réussite de la réforme, de ne pas faire table rase de l'existant, voire de sauvegarder la spécificité nationale. Et la justification généralement invoquée est imparable : le caractère standard de la réforme et son efficacité ne font pas bon ménage.

Mais s'il est vrai qu'une réforme libérale trop standardisée peut être inefficace, parce que, ce qui n'est pas nécessairement bon, elle casse toutes les anciennes valeurs, il est vrai aussi qu'une réforme trop spécifique est aussi inefficace parce que, ce qui est forcément mauvais, elle ne peut être apte à engendrer de nouvelles valeurs. Entre ces deux extrêmes dont les vices sont assurément plus grands que les vertus, il peut y avoir divers dosages d'Etat et de marché de risque variable pouvant, dans le cadre de la réforme libérale, servir de référents à des pays différents observés à des stades d'évolution différenciés. Les rencontres entre les décideurs politiques et représentants des syndicats et du patronat, la privatisation de quelques entreprises saines ou boiteuses, les marchés boursiers embryonnaires et divers autres artifices qu'évaluent régulièrement les gouvernements, pour afficher leur volonté de changer l'ordre économique en crise, ne sont pas des signaux suffisants d'avènement d'un nouvel ordre économique, quand bien même ils pullulent dans l'histoire des réformes mises en œuvre dans les pays jadis hôtes des stratégies étatistes. A titre d'exemple, «les pays d'Europe de l'Est se sont empressés de copier les plus sophistiqués des marchés occidentaux, à savoir celui des valeurs boursières, alors que même les formes de propriété étaient embryonnaires et mal établies».<sup>1</sup> La construction du libéralisme commence ainsi, dans les ex économies socialistes, par ce qui, en occident, a nécessité un long délai de maturation de

---

<sup>1</sup>R.Boyer, Europe centrale et orientale, op.cit.

l'esprit marchand. Il n'est peut-être pas interdit de brûler les étapes. Mais il faut veiller au respect de la cohérence du réseau global de principes et d'organisation de la vie économique.

On en doute lorsqu'on évoque le temps qu'il a fallu aux nations capitalistes, pour maîtriser les facteurs de la croissance économique marchande. Le contenu de la transition vers le marché est suffisamment large. On y met au moins la loi de l'entreprise, le démantèlement de la planification, la libéralisation des prix, l'ouverture de l'économie sur l'extérieur, la mise en place de banques commerciales, l'instauration de nouvelles formes de propriété non étatique, la réforme de la fiscalité et de la sécurité sociale, l'accueil des investissements étrangers.<sup>1</sup>

C'est là, nous semble-t-il, une véritable révolution qui vise, de par les transformations structurelles profondes qu'elle implique, à faire naître une fonction de production rationnelle vis-à-vis de la loi du profit. La complexité de ce nouveau processus de développement est patente, bien que le discours officiel tente d'en réduire la portée par l'expression plus douce de réforme économique. Et puisqu'il s'agit de reporter, aujourd'hui sur le marché, la même confiance qui était placée hier, dans les institutions socialistes,<sup>2</sup> il faudrait forcément un nouveau concept d'Etat. Celui-ci serait impensable en dehors d'une série d'aptitudes à définir des outils de régulation macroéconomique nécessaires à la maîtrise du réseau global de principes d'organisation de la vie économique et à instaurer de nouvelles relations sociales fondées sur des normes et valeurs, elles-mêmes nécessaires à l'avènement d'un certain ordre;<sup>3</sup> enfin, à lire et interroger régulièrement l'économie mondiale pour y positionner, selon ses exigences mouvantes, l'économie nationale;

- enfin, le mode d'insertion de l'économie nationale dans l'économie mondiale escompté par l'Etat : un pays qui tente de ne pas faire « cavalier seul » sur la route du libéralisme, en en déployant conséquemment les moyens, a vraisemblablement de fortes chances d'écourter, avec un coût social plus tolérable, la crise gramscienne. Il y a, à cela, deux raisons : d'abord, l'effet de contagion qu'exercent, sur lui, les autres économies longtemps stabilisées dans le libéralisme avec lesquelles il est en relation économique et ensuite, la discipline ou la rigueur économique que celles-ci sont capables de lui imposer

---

<sup>1</sup>Commissariat Général du Plan, La transition en Europe, Bilan des politiques de transition vers l'économie de marché, Revue Problèmes Economiques, n° 2345 du 13 -10- 1993, P.1.

<sup>2</sup>R.Boyer, Europe centrale et orientale, op.cit.

<sup>3</sup>O'Donnell, On the state in Colin I. Bradford Jr, Redéfinir l'Etat en Amérique latine, les perspectives politiques, l'aptitude de l'Etat et le nouvel ordre du jour en Amérique latine in Redéfinir l'Etat en Amérique latine OCDE, Paris 1994.

dans le cadre de son intégration dans leur espace économique. Beaucoup de pays d'Europe de l'Est qui ont adhéré à l'Union européenne ont subi des thérapies de choc appelées par le respect des critères de convergence de Maastricht liés notamment aux parts des déficits publics et de la dette publique dans le PIB. A l'inverse, un pays qui, comme l'Algérie, n'a pas de visées particulières de positionnement économique international, a tendance à adopter, dans le cadre de la réforme libérale, une thérapie gradualiste avec des possibilités récurrentes de retour à la case départ, lorsque la dynamique marchande initiée est soupçonnée de commencer à bousculer les anciens réflexes de l'Etat.

Tous ces déterminants de la durée de la crise gramscienne ne sont pas favorables en Algérie. Il en résulte un cortège de conséquences négatives qui inhibent la dynamique économique marchande.

### **3. De la crise gramscienne et du rôle ambigu de l'Etat**

L'aisance financière quasi-régulière de l'Etat algérien déterminée par des causes externes au système économique national le rend peu sensible à l'idée du changement de nature à exciter l'effort productif national. Et à la question terrible de s'imposer : pourquoi tant d'efforts pour enrichir par la fiscalité non pétrolière, un Etat déjà riche par la fiscalité pétrolière ?

En fait, quand bien même l'Etat accepte sous des pressions diverses et sans grande conviction, d'avancer sur la voie du libéralisme, il ne rate presque jamais l'occasion de faire machine- arrière, lorsque les circonstances le lui permettent. En effet, chaque fois que les circonstances historiques chassent les valeurs socialistes des entreprises publiques, l'Etat les y réinstalle « par mille et un » artifices : priorité dans les marchés publics, accès facile aux crédits bancaires publics, assainissements financiers récurrents. Et chaque fois que la loi du profit commence à « prendre forme » comme loi fondamentale dans le secteur privé et plus tard, dans toute l'économie nationale, l'Etat affiche sa méfiance habituelle et en freine la dynamique par « mille et un » autres artifices : problème du foncier, accès limité aux crédits bancaires publics, lenteurs bureaucratiques, harcèlement fiscal, etc.

Manifestement, l'Etat est otage de son approche « socialiste » budgétivore. Mais il ne semble pas en être dérangé, outre mesure. Mais peut-être y voit-il un moindre mal, comparativement aux dangers dont il soupçonne le libéralisme. L'Etat prône l'intérêt général quand l'économie étale des signes de rigueur et devient adepte de la rigueur, lorsque les acteurs économiques, notamment les entreprises publiques affichent un comportement qu'il juge par trop laxiste. Entre le secteur public et le secteur privé, l'Etat se positionne de manière ambiguë. Lorsqu'il veut « invectiver » la recherche du profit par le secteur privé, il lui oppose les largesses et bienfaits sociaux du secteur d'Etat. Et lorsqu'il veut

décrier l'inefficacité économique du secteur public, il lui oppose les performances financières du secteur privé. La réforme du système économique algérien n'est alors sur aucune trajectoire lisible. Elle est à la fois la chose et son contraire.

#### **4. Du stress social lié à la crise gramscienne, un obstacle à la réforme libérale**

La crise gramscienne témoigne, à coup de secousses et de chocs moraux insupportables pour les uns, acceptables pour les autres, la mort lente des anciennes valeurs et la longue attente de nouvelles normes de vie et dans notre cas, libérales. Mais tout au long de ce trajet qui, dans certains espaces, n'en finit pas de s'étendre, elle s'accompagne d'un cortège d'effets destructeurs des fondements de la mobilisation citoyenne, qui handicapent de façon précoce, le nouveau développement attendu. Passer du socialisme au libéralisme n'est pas une mince affaire.

Ce sont les rapports de propriété, de production et de répartition (et donc la nature de l'Etat) qui s'en trouveront complètement bouleversés. Mais comment faire admettre à l'esprit populaire qui ne s'encombre pas des nuances liées aux nécessités historiques, ce nouveau virage à droite de l'Etat, après avoir été longtemps adepte du virage à gauche ? Comment les gouvernements doivent-ils s'y prendre pour expliquer à « l'homme de la rue » souvent pressé par son « humeur du jour » que les politiques de développement décidées au plus haut niveau de l'Etat et qui ont requis une forte discipline sociale, ont lamentablement échoué ? Et que le mythe salvateur du socialisme n'est plus qu'une chimère ? La réforme économique libérale ne peut-elle pas alors être interprétée comme une trahison politique des sacrifices populaires ?

Cette question est d'autant plus pertinente que le nouveau schéma d'organisation politico-économique est souvent construit, partout là où il s'impose, par les chantres de l'étatisme d'hier. Et comme on veut résoudre les problèmes par ceux qui les ont créés, les sentiments de trahison, de frustration et de mécontentement gagnent en profondeur de nombreuses couches sociales. Quant aux catégories professionnelles qui restent, contre vents et marées, occupées dans le secteur d'Etat, elles se sentent de plus en plus inutiles, sous le regard souvent impuissant de leur employeur qui ne parvient pas à tracer entre lui et le marché, une frontière bien claire. Et leur mauvais état matériel et moral justifie, chaque jour, à leur esprit, la pertinence historique du comportement des agents privés et des chercheurs de rente. Les signes insolents de richesse apparaissent chez certains, développent des envies, appétits et jalousies chez d'autres.

La désaffection à l'égard des règles morales s'installe dans la société. «L'ambition entre dans les cœurs qui peuvent la recevoir et l'avarice dans tous. Les désirs changent d'objet : ce qu'on aimait, on ne l'aime plus. On était libre

avec les lois, on veut être libre contre elles... Ce qui était maxime, on l'appelle rigueur ; ce qui était règle, on l'appelle gêne; ce qui y était attention, on l'appelle crainte... Autrefois, le bien des particuliers faisait le trésor public mais pour lors, le trésor public devient le patrimoine des particuliers. La république est une dépouille et sa force n'est plus que le pouvoir de quelques citoyens et la licence de tous».<sup>1</sup>

Ce condensé d'ingrédients psychosociaux qui a fait dans le « corps entier de l'histoire », la décadence des gouvernements et des peuples, date du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. A croire que c'est l'Algérie qui y est dépeinte ou tout autre pays avec lequel elle a ses vices en commun. Ce n'est évidemment pas le cas. Mais il y a là des analogies qui annoncent tristement que l'Algérie d'aujourd'hui n'est pas à une grande distance comportementale de la tombe de la vertu. Cette situation est dangereuse. Elle risque là où les gouvernements en éludent les modalités pratiques de prise en charge, d'engendrer des effets désastreux. Le vertige de la réforme s'empare alors des gouvernants. Et ceux qui ne sont pas assez forts pour gérer le mouvement économique et social, l'ajournent en décrétant le retour à la case départ. Par ce biais, ils tuent la réforme dans le sein de l'histoire. L'économie et la société plongent ainsi dans « l'immobilisme » qui donnera à coup sûr, à la nouvelle réforme, un caractère plus brutal. Cependant, une telle marge de manœuvre n'est pas valable partout. Sauf peut-être dans les pays pétroliers où les gouvernements sont capables, en période de haute conjoncture énergétique internationale, d'user de leur grosse arme budgétaire pour étouffer l'action des lois du marché. Au contraire, là où le pansement financier n'existe pas pour masquer les plaies du système économique, le souci des gouvernements de préserver l'ordre en faillite, pour des raisons de popularité, est aussi risqué que leur tentative larvée ou ouverte de le corriger, sans méthode, en profondeur.

Et contrairement au philosophe qui sait choisir entre deux maux, le moindre, l'économiste n'enseigne pas de recettes-miracles, porteuses à coup sûr, de succès. La réforme ne peut donc être actionnée sans ce cocktail historique de peur, de courage, d'enthousiasme, de crainte, de réticences, d'aventurisme et de foi qui pourrait traduire, là où il s'installe avec force, une espèce de léthargie qui n'a pas pour l'homme de la rue, d'autres interprétations, qu'un échec avant coup. Cela devrait au moins permettre aux gouvernements de tirer une leçon de modestie apte à atténuer leurs certitudes, face à la marche de l'histoire. Celle-ci leur rappelle, par ses défis réguliers, que leur fonction comporte, au delà de ses privilèges, le devoir d'inscrire continûment les conditions d'existence des peuples sur les belles pages de l'histoire et donc le risque de voir ces mêmes

---

<sup>1</sup>Montesquieu, L'Esprit des lois, Tome 1, ENAG Editions 1990, P. 31.

conditions inscrites sur ses pages noires. Les exemples de ces deux types d'expériences garnissent inégalement l'histoire de l'humanité.

### **5. De la crise gramscienne comme source plurielle de l'exacerbation de la corruption**

Bien qu'elle ait pris depuis peu des proportions inquiétantes, la corruption en Algérie est antérieure à son ouverture économique. Aussi, serait-il incorrect d'en faire un «enfant» de la réforme libérale. Sous des formes différenciées, mais surtout avec un degré de discrétion variable, la corruption est l'une des marques majeures de l'histoire du développement de l'Algérie indépendante.

Elle y opérait déjà sous le règne du parti unique, c'est-à-dire, durant toute la période où l'Etat- pouvoir - parti a conçu le développement global du pays et s'y est engagé, en tant qu'acteur quasi-exclusif. Sa source fondamentale est dans le vieux caractère éminemment politique du processus de développement, quand bien même son exacerbation peut être valablement recherchée dans la lenteur de la réforme qui tarde à corriger la teneur politique du système économique, par l'affranchissement des acteurs de l'accumulation vis-à-vis de l'Etat.

C'est un euphémisme que de dire, qu'en Algérie, dans le cours du développement national de près d'un demi-siècle, l'Etat a fait plus confiance à l'argent qu'aux hommes. Les ressources financières qui fondent son aisance de façon quasi-régulière (mais non permanente), sont un peu « spéciales », du moins du point de vue de leur origine. Elles sont tirées, pour l'essentiel, de l'extérieur. L'extérieur doit être compris comme le marché international où se réalise la rente pétrolière, mais aussi, comme le « dehors » ou « l'exogène » au système productif national. Bien qu'elle puisse paraître inutile pour les initiés au discours économique, cette précision est intéressante, au sens où elle renseigne mieux sur l'autonomie financière de l'Etat, à l'égard de l'effort productif national. Pour investir dans l'industrie, l'Etat n'a besoin, sauf cas de force majeure, ni de tirer sur l'épargne du reste du monde par le biais de l'endettement, ni des sacrifices de l'agriculture qui, sous d'autres cieux, a beaucoup donné au développement industriel.

En Algérie, le développement par l'Etat étant, du point de vue de l'origine de ses ressources, indépendant de l'effort productif national, il ne peut être orienté du point de sa finalité vers la stimulation de cet effort productif national. Ce dernier est aux antipodes des déterminants de la reproduction du pouvoir politique entendue comme lerenouvellement à un niveau historiquement variable de son rapport de subordination de l'économique et du social. Ce rapport est complexe. Il est fondé sur des mécanismes qui ne laissent aucune place à la rigueur économique. Le pouvoir central y est le mobile, l'économie, l'instrument et la société, le résidu.

Les relations d'interdépendance devant exister entre ces pôles y sont réduites pour l'essentiel, à la dilution des uns dans les autres, à la fusion des uns avec les autres ou à la subordination des uns aux autres. Les notions de prix, de coût, de rentabilité, de productivité ou d'optimalité de l'allocation des ressources ne peuvent-elles alors qu'être superflues. Tel ce cœur « magique » qui reçoit son sang d'une source extérieure et en irrigue les divers organes du corps, l'Etat tire ses revenus de l'extérieur et en distribue, sans exigence de contrepartie productive, aux divers pôles de l'économie nationale. Il en découle deux conséquences immédiates : d'une part, l'Etat a intérêt, sinon à accroître, du moins à préserver sa source extérieure de revenus, celle-là même qui lui assure son autonomie vis-à-vis de l'activité économique nationale; d'autre part, étant donné le rapport d'autonomie de l'Etat vis-à-vis de l'économie productive nationale, il peut y avoir des situations de cohabitation ou de coexistence d'une bonne macroéconomie et d'une microéconomie morose.

Mais l'Etat reste tout de même sensible au développement global du pays qui peut revêtir, à son esprit, plusieurs sens. Et les dépenses colossales qui y sont consacrées en sont une justification majeure. Pourquoi?

En effet, aucun Etat rentier n'est sûr de pouvoir reproduire indéfiniment son accumulation financière extérieure. La volatilité du cours mondial des hydrocarbures pourrait même le soumettre épisodiquement à des à-coups brutaux qui lui imposent la douloureuse question de soutenabilité politique de ses actions antérieures (cas de la crise de 1986 et de 2014-2015). Aussi, quand bien même l'exportation des hydrocarbures pourrait être de nature à le mettre longtemps à l'abri du besoin de financement, l'Etat devrait-il s'investir dans la recherche des sources d'une croissance économique durable. Cependant, fort de son indépendance financière vis-à-vis de l'économie productive nationale, il organise, selon sa volonté exclusive, sans consultation, ni concertation, les aspects généraux et spécifiques de la transformation structurelle nationale. Une transformation des structures :

- qu'il érige d'abord comme le prolongement de l'indépendance politique, un moment historique du mouvement national, inscrit à l'intérieur d'une doctrine où la modernisation, la lutte contre le sous-développement, le processus de développement, la construction du socialisme, s'interpénètrent et se confondent les uns avec les autres en se nourrissant tous ensemble de manière récurrente des valeurs de Novembre (dévouement, sacrifice, loyauté, courage, abnégation, etc.) parmi lesquelles l'économie n'a pas droit de cité et;

- dont il tente d'acheter ensuite, et de façon rapide, les moyens du marché international. Ces moyens sont, pour l'essentiel, de type matériel et donc

concrets. Ils participent de l'économisme prôné par l'Etat, en tant qu'idéologie et pratique qui privilégient la tâche de transformation de la base matérielle de la société ou qui y accordent une primauté, au détriment de ses aspects moraux et culturels.

Cet économisme-là, sous-tendu par l'aisance financière du pays, produit de la rente énergétique et de l'endettement international, est apprécié à travers les réalisations physiques ou l'aspect matériel du développement. Pour gommer l'héritage colonial, l'Etat achète « gros et vite », comme si la légitimité révolutionnaire au nom de laquelle le pouvoir politique est exercé a donné un « rendez-vous » historique à la légitimité populaire tant recherchée. Faute de mieux, un « mieux local » à la fois inexistant et difficile à promouvoir, l'Etat se contente du « bien » que font, pour l'image de l'Algérie, les usines « clés en mains », ou/et « produit en mains » et d'autres nombreux « artifices ». La « fierté nationale » qui en découle et dope naturellement le décideur politique, à chacune des grandes réalisations industrielles, est, en réalité, assise sur l'illusion de pouvoir acheter le développement confondu, dans ce cas, avec la modernisation.

La seule présence sur le territoire national d'équipements de production importés à la fois coûteux et diversifiés, semblait suffire pour diagnostiquer la mise « sur rails » industrielle du pays. L'industrialisation perd ainsi son caractère de processus sociétal, au profit de son sens technique, voire matériel de multiplication d'Unités de production industrielles réparties entre les régions du pays, selon des considérations politiques. Quant au coût de ces Unités, leur maintenance, les conditions humaines, techniques, organisationnelles, morales et psychologiques de leur mise en œuvre efficace, l'Etat les considère comme des questions subsidiaires. Après tout, il pourra toujours pourvoir à leur remplacement, en cas de besoin, en acheter d'autres plus modernes et résoudre les questions techniques liées à leur fonctionnement par le recours à l'assistance technique étrangère. Dans ce cadre, il devient quasiment impossible d'attendre des Unités de production installées qu'elles fonctionnent, un jour, sans la manne financière de l'Etat.

Aussi, le développement promu en Algérie est-il faiblement défensif de la rationalité économique dont les valeurs semblent s'y évanouir. La façon peu démocratique dont le décideur politique structure l'économie et la société jette du jour sur le « peu d'intérêt » qu'il accorde au calcul économique. Les acteurs économiques et sociaux généralement non associés aux décisions, qu'ils jugent, souvent de manière larvée inopportunes, n'ont pas d'autre choix que de s'inscrire dans une logique d'obéissance ou de soumission qui les fait mouvoir,

sans convictions, dans le sens de l'exécution des objectifs centralement arrêtés. Mais n'en déplaise au pouvoir, l'obéissance passive des acteurs s'explique moins par leur crainte de la sanction administrative qui est rarement actionnée que par les possibilités assez larges qu'il leur offre de satisfaire leurs intérêts personnels divers.

Pour susciter leur allégeance et bien plus, leur compétition dans l'allégeance,<sup>1</sup> le décideur politique rive, non sans menaces épisodiques, à leurs fonctions respectives, ceux qu'il désigne pour exécuter ses ordres, en acceptant de fermer les yeux sur certains de leurs dérapages, en matière d'allocation des ressources et d'utilisation des biens publics. Histoire de permettre à ceux qui exercent dans le « miel » de lécher leurs doigts, de temps à autre, comme pour semer dans leur esprit, l'illusion qu'ils partagent avec les gouvernants, le pouvoir décisionnel.

La rude course aux nominations et le redoutable capital relationnel mis en œuvre à cette fin, sont légion en Algérie. Beaucoup de personnes nommées à des postes de responsabilité sont, sauf scandale majeur qui peut faire de leur éviction, un signal d'un toilettage « épisodique » du régime, quasiment assurés de l'impunité et de la longévité professionnelle<sup>2</sup>. Se comportent-ils alors dans leurs milieux professionnels respectifs, comme des « mini-Etats » n'ayant avec l'Etat que des relations lointaines qui les autorisent à faire « la pluie et le beau temps », sans tarir de justifications du bien fondé de leurs actes. Dans ce schéma de structuration de la chose économique nationale, le décideur politique donne, au nom d'un ékonomisme exacerbé, presque le « mauvais ton » de la rigueur attendue, en ce qui concerne les fondamentaux économiques : la détermination du volume d'investissement, sa répartition sectorielle ou spatiale, la fixation des prix des biens et services, du loyer de l'argent, des salaires, la nomination et

---

<sup>1</sup>La compétition dans l'allégeance est un phénomène redoutable en Algérie. Elle consiste d'abord à adopter un comportement docile à l'égard des ordres, des vœux et des humeurs de la hiérarchie, mais aussi, à étaler un « excès de zèle », voire une soumission infiniment élastique à l'égard de ces ordres, de ces vœux et de ces humeurs; ce qui d'une part, peut dénaturer les « ordres primaires » et conduire, d'autre part, à des ordres secondaires d'un niveau d'exigence plus élevé et ainsi de suite.

<sup>2</sup>« Les PDG qui accumulent plusieurs années de déficits sans jamais être inquiétés du fait qu'ils bénéficient de solides appuis à divers niveaux du pouvoir politique sont, de ce fait, légion. Ceux qui ont la malchance d'avoir perdu leur appui seront plus facilement évincés, quand bien même leurs performances managériales plaideraient en faveur de leur maintien. Exception faite de quelques miraculés qui sont parvenus à rester longtemps à leurs postes du seul fait de leurs résultats, force est de constater, qu'en règle générale, l'obligation de résultats n'est plus de mise dans le secteur public où il est plus facile pour un PDG de se faire écarter de son poste, en raison de son indocilité que de son incompétence ». N. GRIM, Secteur public : Le clientélisme entrave l'émergence de nouvelles élites managériales, El Watan Economie du 24 au 30 mai 2010, P.2.

l'éviction des gestionnaires du secteur public, etc. sont toutes soumises à sa volonté subjective. Et celle-ci est peu respectueuse de la logique économique.

L'aisance financière du pays aidant, les comportements de recherche et d'appropriation de rentes s'y installent et s'y généralisent reléguant à l'arrière-plan l'efficacité dans l'utilisation des ressources. Bien qu'elle ait rappelé le pouvoir politique au contre-ordre de la prodigalité, la crise de 1986, voire les mesures d'austérité qui en ont résulté (et qui provoqueront deux années plus tard, les émeutes d'octobre) n'ont pas changé fondamentalement la physiologie du système.

Cependant, la sévérité de la « panne » systémique, d'une part et l'impuissance du gouvernement d'alors de la réparer de manière autonome, d'autre part, conduisent le pays devant le FMI. Des mesures de « rééducation économique » à forte facture sociale lui sont prescrites, surtout entre 1994 et 1998. Même au plus haut degré de la douleur sociale, la corruption continue de nourrir le système, en même temps qu'elle s'en nourrit, bien qu'il ne soit peut-être pas erroné de croire qu'aux équilibres de misère qui caractérisaient l'Algérie d'alors, ne pouvait correspondre qu'une corruption de misère.

Dans les années 2000, le décideur politique est pressé par des urgences diverses : il lui faut panser sur les plans politique, économique, social et sécuritaire, les blessures provoquées par la tragédie nationale. A l'intérieur d'un riche dispositif législatif, réglementaire et institutionnel, il actionne sa « grosse arme budgétaire » pour rattraper le manque à développer du pays et promouvoir une croissance économique marchande durable. Fort du bon prix mondial des hydrocarbures, il engage des dépenses colossales, aussi bien pour construire le « capital collectif de la société » que pour réduire la pauvreté de larges couches de la population. Mais ses rôles de « bâtisseur » et de « distributeur » accomplis dans l'urgence de « relifter » le pays lui font perdre le devoir de mettre des « garde-fous » au processus d'allocation des ressources, comme base primaire d'une croissance authentique.

La réforme libérale qu'il entend consolider étant définie, plus par le marché que par le régime d'accumulation qui devait en préciser le sens, les conditions, la cohérence et les outils de mesure, la liberté d'entreprendre recommandée pour la croissance, le développement et la défense de l'intérêt général est freinée par la liberté de prendre qui, elle, fait éclore des comportements et attitudes contreproductifs. Ces derniers enferment l'économie et la société dans un rapport de subordination au pouvoir politique qui en dicte, en matière de reproduction, les règles et modalités.

La disponibilité d'importantes ressources financières entre les mains du décideur, associée à ses faibles capacités et volonté d'en organiser rigoureusement l'utilisation productive, ouvre « la porte » à bien des abus, des appétits et à toutes les formes d'allégeance qui maintiennent l'économie et la société dans un état de dépendance vis-à-vis du pouvoir central et donc de reproduire la physiologie politique du système économique. La corruption en Algérie est donc loin d'être un « épiphénomène », encore moins, une catastrophe naturelle explicable en dehors des sciences sociales, en général et de la science économique, en particulier.

Elle a pour raisons majeures celles-là mêmes qui empêchent la rationalité économique d'y émerger, d'abord comme moyen de mise à la disposition de l'intérêt général, des initiatives économiques personnelles ou de groupes désormais affranchis du pouvoir politique ; ensuite, comme système de sanction des comportements et des logiques des acteurs et enfin, comme cadre d'affectation optimale des ressources publiques. Au-delà de leurs particularités nationales différenciées qui nous autorisent à les conjuguer au pluriel, les logiques rentières ont pour plus petit commun dénominateur, un comportement de l'Etat, à l'égard de la signification du développement qui est guidé par d'autres impératifs que l'optimalité technique.

L'objectif ultime de l'unanimité sociale qui semble commander la pérennité du pouvoir politique, circonscrit les termes de l'organisation et du fonctionnement de l'économie et de la société, en en mettant au centre la main visible des pouvoirs publics. Cette autre disposition des « choses » n'est pas aisément explicable à l'intérieur de la théorie économique dominante. Cela a fait dire avec raison, à certains auteurs, la nécessité d'analyser ce nouveau réel historique, dans le cadre d'une théorie macro-politico-sociale, une espèce de science aux concepts intégrés. Mais celle-ci n'a pas encore ses lettres de créances.

Il faut noter néanmoins le progrès théorique enregistré dans ce domaine. Bon nombre d'écrits récents cessent de considérer les « anomalies » de la logique rentière comme des déviations involontaires par rapport aux règles du calcul économique classique, pour les en interpréter comme les déterminants mêmes. Ces déterminants peuvent cependant, se mouvoir à terme, en l'absence de ressources financières qui en sont le ressort, en occasions de sa déconstruction. On reproche globalement à cette logique de faire du secteur d'Etat, une source de pouvoir, de statut, de rentes et d'autres formes de richesse, au service d'une minorité. Et en tant que telle, elle altère « l'initiative d'entreprise, démotive l'ingénieur innovant et l'ouvrier compétent ... freine le progrès

technologique », <sup>1</sup> inhibe les performances économiques .... « Le tout dans un système reposant sur la soumission et l'inertie, la sécurité et l'aversion au risque, l'égalitarisme étant la réponse aux aspirations consuméristes ou élitistes frustrées »<sup>2</sup>.

La conséquence principale en est la démobilisation - désolidarisation généralisée. « L'atomisation de la société qui en découle reflète et accentue la désintégration de l'Etat. La pulvérisation de la société en une myriade d'acteurs rationnels/opportunistes et leur colère face à une situation que tout le monde (et donc personne) semble provoquer, font apparaître un bouc émissaire : l'Etat et le gouvernement ».

## **6. De la crise gramscienne comme stimulus de l'action de la Gresham de l'investissement**

Durant la crise gramscienne, les acteurs privés ne savent plus à quel saint se vouer. En l'absence de repères clairs dans lesquels ils pourraient opérer, ils secrètent par eux-mêmes, des valeurs d'attente et de survie. Les modalités en sont nombreuses y compris des écarts de conduite par rapport à la légalité, comparables à ceux rencontrés dans le secteur public et couverts par le concept de corruption.

Nous désignons ainsi l'économie informelle déterminée par un complexe de facteurs dont la structure est variable selon le temps et l'espace et dans lequel l'état économique du pays et le mode de présence de l'Etat dans le développement jouent un rôle capital. L'économie semble en Algérie, à en juger par les déclarations politiques et celles des organisations patronales, causer de graves préjudices à l'Etat, à l'économie formelle et à la société. Donnons-en quelques indications :

- selon des statistiques récentes de l'Office National des Statistiques,<sup>3</sup> au 4<sup>e</sup> trimestre 2009, 4 778 000 personnes sur les 9 472 000 occupées, soit 50,4% ne sont pas déclarées à la sécurité sociale, avec des inégalités entre les zones rurales et les zones urbaines : 60,1 et 46,3% respectivement; entre les salariés non permanents et les occupés indépendants : 69,1 et 80,1% respectivement ; entre les secteurs d'activité : 89% pour le secteur agricole et 79,8% pour les

<sup>1</sup>T.M.Callaghy, Lost between state and market, the politics of economic adjustment in Ghana, Zambia and Nigeria, Nelson Edition, 1990, in J.Lecaillon et J.D.Lafay, La dimension politique de l'ajustement économique, Etude dirigée par Christian Morrisson, OCDE, 1993.

<sup>2</sup>I.Samson, Les trois étapes de la transition au marché des économies post-socialistes in Dix grands problèmes économiques contemporains, sous la direction de M. Chatelus et de J.Fontanel, Collection l'Economie en plus, OPU 1993.

<sup>3</sup>Rapportées par le Quotidien d'Oran du lundi 23 août 2010, Article de Y. Alilat, Sécurité Sociale : Plus de 50% des travailleurs ne sont pas déclarés P.3.

BTP et entre les secteurs juridiques : 77,1% des travailleurs du secteur privé ne sont pas déclarés dont 91,5% dans l'agriculture, 85% dans le bâtiment, 72,7% dans le commerce, 65,3% dans l'industrie et 63,5% dans les services;

- selon le Rapport annuel établi par l'Organisme américain (USTR),<sup>1</sup> l'Algérie occupe en 2009, la troisième place sur une liste rouge dite de surveillance prioritaire de la contrefaçon. Cette liste comprend onze pays qui sont par ordre de l'ampleur de la contrefaçon, les suivants : la Chine, la Russie, l'Algérie, l'Argentine, le Canada, le Chili, l'Inde, l'Indonésie, le Pakistan, la Thaïlande et le Venezuela;<sup>2</sup>

- selon les informations du Centre national du registre du commerce, les entreprises (EURL, SPA et SARL) qui n'ont pas déclaré en 2009 leurs comptes sociaux représentent 60% du total;<sup>3</sup>

- selon l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), sur 1,2 million de commerçants inscrits au Centre national du registre de commerce (CNRC), près de 900000 ne paient pas leurs cotisations à la Casnos, 10% des registres de commerce inscrits au CNRC sont faux, 80% des transactions se font sans aucune facturation et 70 à 80% en utilisent dans leurs transactions seulement de la monnaie fiduciaire;<sup>4</sup>

- selon le Ministre du commerce El Hachemi Djaâboub, 66000 dossiers d'opérateurs économiques hors-la-loi inventoriés au 1<sup>er</sup> mars 2010, ont été transmis à la justice. Ces opérateurs sont inscrits au fichier national des fraudeurs (FNF) institué en 1997 par une instruction interministérielle et activé par le projet de la Loi de finances complémentaire 2006. Il leur est reproché des infractions graves aux législations et réglementations fiscales, douanières,

---

<sup>1</sup>Cet organisme (Services du Représentant au commerce international) établit depuis 1989, chaque année une liste de pays considérés comme de mauvais élèves, en matière de lutte contre la contrefaçon. Voir L.Amine, Contrefaçon : l'Algérie sur une autre liste américaine, Quotidien d'Oran du 02 mai 2010, P.3.

<sup>2</sup>Idem.

<sup>3</sup>Voir Compte rendu de la journée d'étude du Ministère du commerce consacrée au partenariat entre les Douanes et l'entreprise, organisée le jeudi 4 mars 2010 au Siège de l'Agence algérienne de promotion du commerce extérieur in H. Lamriben, Fichier national des fraudeurs : 66000 dossiers transmis à la justice, El Watan du samedi 6 mars 2010, P.7.

<sup>4</sup>Les chiffres sont donnés par Hadj Tahar Boulenouar, Chargé de la communication et porte-parole de l'Union générale des commerçants et artisans, dans sa conférence tenue le dimanche 17 mai 2010 au siège de l'annexe de l'APC des Eucalyptus, voir compte rendu dans la presse nationale, en particulier El Watan du 18 mai 2010, Article de H.Lamriben, Evasion fiscale dans les transactions commerciales : un manque à gagner de plus de 200 milliards de DA, P.7.

bancaires, commerciales et le non respect des obligations de dépôt des comptes sociaux.<sup>1</sup>

- Des études récentes<sup>2</sup> élaborées par le Forum des Chefs d'Entreprises (FCE) montrent que les mauvaises performances de l'économie formelle nationale (tous secteurs juridiques confondus) ne s'expliquent, ni par le manque de compétitivité des entreprises, ni par la faible qualité de leurs produits, mais en grande partie, par la concurrence déloyale de l'économie informelle. En d'autres termes, la demande nationale est de plus en plus satisfaite dans le cadre du marché informel<sup>3</sup> lequel, à son tour, est alimenté de façon substantielle par les importations.<sup>4</sup>

L'informel est, aujourd'hui en Algérie, dans la quasi-totalité des activités économiques. On estime à plus de 40%, le « taux d'informalisation » observé dans plus de vingt professions occupant plus de trois (03) millions de personnes. Cette moyenne masque évidemment les disparités qui existent entre les différentes professions. A titre d'illustration, le pourcentage similaire observé dans les cas des commerçants est de 66% ; 87%, pour les manœuvres ; 77%, pour les maçons ; 96%, pour les couturiers ; 51% pour les chauffeurs de taxis ; 18% pour les dentistes ; 16%, pour les architectes ; 15%, pour les informaticiens ; 14%, des avocats ; 9%, pour les comptables ; 5%, pour les enseignants et 4%, pour les techniciens supérieurs de la santé<sup>5</sup>. Outre les pertes financières occasionnées au Trésor public (TVA, IRG, IBS) et aux organismes de sécurité sociale, l'économie informelle brasse des masses considérables de capitaux qui font courir à l'économie nationale, un risque de déstructuration et de blocage de toute réforme.

---

<sup>1</sup>Il est en principe prévu, selon le Ministre du commerce à l'encontre de ces opérateurs, une série de sanctions comme la non éligibilité aux avantages fiscaux relatifs à la promotion de l'investissement et aux marchés publics et l'interdiction d'effectuer des opérations de commerce extérieur, Voir Compte rendu de H.Lamriben, op. cit.

<sup>2</sup>Ces études, au nombre de trois, ont trait à *l'ouverture du marché*, à *l'expansion du secteur informel* et à *aux dysfonctionnements du secteur de la distribution*. Elles ont été présentées dans une rencontre à l'Hôtel Hilton d'Alger, Voir Compte-rendu sommaire in M. Rabhi ; La corruption prolifère (et au sein de l'article, les analyses de R.Hamiani, Président du Forum des Chefs d'Entreprises, Journal Liberté du 19 mai 2009, P.7.

<sup>3</sup>Déclaration de R. Hamiani, Président du Forum des Chefs d'entreprises (FCE) in M.Rabhi, La corruption prolifère, op. cit. Il faut noter en outre que le nombre de commerçants que compte aujourd'hui l'Algérie s'élève, selon le Ministre du commerce à 1,3 million, Quotidien d'Oran du 02 mai 2010, P.3.

<sup>4</sup>A titre d'illustration, sur 40 milliards de dollars d'importations réalisées par l'Algérie en 2009, 31 milliards, soit près de 80% sont effectués par les opérateurs privés. Le nombre des importateurs recensés s'élève à 32000.

<sup>5</sup>Ces chiffres sont les estimations du FCE in M.Rabhi, La corruption prolifère, op. cit.

Aussi, est-il indispensable selon le FCE, que les pouvoirs publics prennent des mesures urgentes de nature à permettre d'assainir « l'économie nationale de l'ensemble des pratiques frauduleuses liées à l'entrée des marchandises sur le territoire national et l'élimination du secteur informel du commerce de gros ainsi que des pratiques informelles observées dans le secteur formel du commerce de gros ». <sup>1</sup> Il est vrai que l'économie informelle n'a pas fait en Algérie l'objet d'études à la fois importantes et régulières.

Mais ces indications suffisent pour en y souligner l'importance. Il serait néanmoins intéressant de leur donner plus de signification en les adossant à quelques tentatives d'estimation scientifique de ce phénomène, réalisées aussi bien par certaines institutions que par des chercheurs indépendants. A titre d'illustration, l'Office national des statistiques (ONS) évalue entre 1990 et 2002, la part de l'emploi informel dans l'emploi total entre 11,1 et 21,1%, avec, faut-il le noter, une progression de cette part tout au long de la période observée. Une autre estimation de l'économie informelle pour la même période, à partir de l'élasticité de la consommation de l'énergie électrique, en donne une part dans le PIB total qui varie entre 20% (hypothèse d'un niveau initial en 1990) et près de 43% en 2001. Au-delà des controverses qu'ils peuvent susciter, ces chiffres sont inquiétants. Ils signifient que si l'on déduisait du PIB total la part qui y est représentée par les hydrocarbures, il ne resterait pas beaucoup de richesse formelle dans l'Algérie économique non pétrolière ou ce qui revient au même, l'économie algérienne hors hydrocarbures opère quasiment dans l'informel.

La littérature économique consacrée à l'informel en recense un grand nombre de causes dont le mode de combinaison ou d'interaction diffère selon le temps et le lieu.

Dans les pays développés, l'accroissement des impôts et charges sociales et l'importance croissante de la réglementation et le taux d'emploi dans le secteur officiel y occupent les premières places, même s'il faut y greffer aussi les relations personnelles, les réseaux sociaux, les profits élevés des activités non déclarées, le niveau de tolérance affiché par la collectivité à l'égard de certaines activités informelles. <sup>2</sup>

Dans les pays en développement et en transition, l'économie informelle revêt une toute autre signification (que dans les pays développés). En substance, elle y rend compte moins du souci des acteurs économiques d'échapper aux

---

<sup>1</sup>Déclaration du FCE, Rapportée par M. Rabhi, La corruption prolifère; op. cit.

<sup>2</sup>F.Scheider, L'Economie de l'ombre mesurée dans 43 pays, traduit de l'anglais par J.Lochard, Revue de la Documentation française, Problèmes Economiques, n°2880 du 20 juillet 2005, P.6.

obligations fiscales ou sociales<sup>1</sup> que de l'incapacité de l'économie formelle de répondre aux besoins fondamentaux de nombreuses couches de la population. Cette incapacité de l'économie formelle doit être interprétée de façon double: d'abord, comme incapacité d'accueillir l'ensemble des acteurs économiques qui voudraient y être (consommateurs, producteurs, travailleurs), en raison, tant de son bas niveau de diversification que du « minimum » de règles et conditions qui y sont requises (formation et aptitudes pour les demandeurs d'emplois, diverses obligations légales liées à l'investissement, pour les entrepreneurs) ; ensuite, comme incapacité d'assurer aux acteurs qui y sont de larges possibilités d'épanouissement et d'évolution.

Le bas niveau des salaires nominaux, conjuguée avec la hausse des prix des biens de consommation et des services, incite souvent les employés de l'économie formelle à rechercher des revenus complémentaires pour « arrondir les fins de mois ». Quant à la concurrence sévère et souvent déloyale pouvant naître d'une ouverture économique insuffisamment maîtrisée et l'augmentation des impôts et des charges sociales, elles peuvent être séparément ou solidairement responsables d'une forte mortalité des entreprises ou de leur basculement dans l'informel. Dans ce groupe de pays, l'économie informelle a un lien étroit avec la pauvreté. Et à ce titre, elle y représente un système de survie des exclus ou des oubliés de l'économie formelle. En effet, les valeurs économiques et sociales traditionnelles qu'y détruit dans sa marche inéluctable, le processus de modernisation rapide (confondu souvent avec le processus de développement) n'y trouvent pas toujours de substituts fertiles dans les politiques sectorielles (industrie, emploi, éducation, santé, logement) mises en œuvre par les Etats, souvent de manière insuffisamment coordonnée.

Un complexe de facteurs (où les causes et leurs effets s'entremêlent)<sup>2</sup> y met de nombreuses couches de la population dans une problématique de survie que l'économie informelle tente, à la marge de la légalité, de résoudre, comme pour masquer les défaillances de l'économie officielle dont elle semble venir solidairement à la rescousse. L'économie informelle joue alors dans la plupart

---

<sup>1</sup>Courrier économique et financier - KBC, Economie informelle : définition, mesures, déterminants et conséquences, Revue de la documentation française Problèmes économiques n° 2.648 du 19 janvier 2000, P.14.

<sup>2</sup>Nous citons, à titre d'illustration et sans ordre de priorité ou d'importance aucun, la croissance démographique, l'urbanisation accélérée, le déséquilibre ville-campagne, l'exode rural, le faible rythme de création d'emplois officiels, l'affectation des ressources publiques de façon déconnectée des besoins du marché, la sous-production des biens et services, la faible qualité de la production éducative, la faiblesse du cadre législatif et réglementaire et la rigueur imposée par les programmes d'ajustement structurel du FMI à partir des années 80 (fermeture d'entreprises et pertes d'emplois, hausse des prix, réduction des salaires, privatisation des entreprises d'Etat, etc. ).

des pays en développement, un rôle actif de « secteur-hôte » des agents économiques exclus de l'économie officielle. Aussi, les conséquences sociales et politiques y auraient-elles été plus dramatiques (qu'elles n'y sont aujourd'hui), si l'économie informelle n'y intervenait pas, comme « amortisseur » des distorsions et déséquilibres de l'économie légale. Fortes de ce constat, les institutions internationales (Banque mondiale, FMI, OIT) cessent de voir aujourd'hui du « mauvais œil », l'économie informelle et œuvrent, notamment dans les pays d'Afrique où elle occupe une place majeure, à son insertion dans l'économie formelle, dans le cadre des stratégies conçues à cette fin.

L'Algérie répond, à plus d'un titre, aux facteurs d'émergence et d'expansion de l'économie informelle ci-dessus décrits, bien que là, il soit possible de les ranger en six groupes (traduisant les phases du développement global du pays) dont l'impact cumulé explique l'expansion de l'économie informelle et de façon plus large, la dégradation actuelle du climat des affaires et l'érosion de la cohésion sociale. Ces groupes sont :

- les facteurs liés à l'administration par l'Etat de la chose économique, comme par exemple, le choix des investissements, la fixation des volumes de production indépendamment des besoins du marché, les prix administrés des biens et services et du taux de change, etc. qui ont créé des marchés parallèles de revente des produits et de la devise et l'émergence d'activités économiques informelles en aval des monopoles de l'Etat;

- les facteurs liés à la correction déstabilisatrice du développement des années 1980, notamment dans sa double version de restructuration organique des entreprises (destructrice d'emplois) et de reconnaissance explicite du secteur privé comme agent de développement, aux côtés d'un Etat fragile en matière de régulation de l'activité économique;

- les facteurs liés à la crise de 1986, notamment le plan de rigueur (contraction drastique des importations) qui en est le résultat pénalisant aussi bien les besoins des consommateurs que des producteurs;

- les facteurs liés à l'autonomie des entreprises (départs volontaires des travailleurs, dépermanisation, chômage technique, stratégies simplistes de rentabilisation financière des nouvelles entreprises publiques économiques (EPE) fondées quasi-exclusivement sur la compression de leurs charges d'exploitation (la réduction des coûts salariaux, en particulier) et la hausse des prix de leurs produits;

- les facteurs liés à la rigueur de l'ajustement structurel imposé par le FMI (fermeture des entreprises, privatisation, pertes massives d'emplois, hausse des prix des biens, large pauvreté des larges couches de la population);

- et enfin, les facteurs liés à l'ouverture économique insuffisamment contrôlée de l'économie nationale des années 2000, notamment la concurrence déloyale engendrée par le gonflement des importations qui contraint un grand nombre d'entreprises à contourner, pour survivre, la réglementation et à basculer dans l'informel.

L'économie informelle a, sur le plan strictement économique, quelques menus avantages qu'il serait bon de rappeler. Nous en retiendrons quatre ici :

- bon nombre d'activités n'auraient vraisemblablement jamais existé dans l'économie nationale, si elles devaient naître seulement dans l'économie formelle, notamment dans les pays où l'allocation des ressources reflète plus la volonté subjective de l'Etat que les besoins du marché. L'économie informelle participe donc à sa manière à la diversification de l'économie;

- de l'avis de certains auteurs, « aussi longtemps qu'elles ne sont pas découvertes par les autorités, les activités au noir échappent à toute taxation. Certaines de ces activités (aide ménagère, garde d'enfants, gardien de parking, petits travaux d'entretien) ne seraient toutefois jamais réalisées, si elles étaient taxées et constituent donc une production supplémentaire qui s'ajoute à l'économie formelle»;<sup>1</sup>

- parce qu'elle échappe totalement ou partiellement aux obligations fiscales et sociales, l'économie informelle produit forcément à des coûts de production plus faibles que ceux de l'économie formelle. A ce titre, elle peut offrir sur le marché des biens et services à bas prix qui peuvent satisfaire les besoins, tant des détenteurs de bas revenus que des détenteurs de revenus plus élevés motivés par la constitution d'une épargne ;

- enfin, l'économie informelle offre, bien qu'avec de faibles niveaux de rémunération, des emplois pour lesquels il n'existe pas d'offre et de demande dans l'économie formelle. Les revenus ainsi distribués peuvent engendrer des dépenses, aussi bien dans l'économie informelle que dans l'économie formelle.

---

<sup>1</sup>Courrier économique et financier - KBC, Economie informelle : définition, mesures, déterminants et conséquences, Revue de la documentation française Problèmes économiques n° 2.648 du 19 janvier 2000, P.16.

---

Mais l'économie informelle a aussi des inconvénients. En voici les cinq principaux :

- l'économie informelle cause un préjudice grave au Trésor public et aux organismes de sécurité sociale. En Algérie, la Direction générale des impôts estime l'évasion fiscale annuelle à 70 milliards de DA. Mais certaines organisations patronales critiquent vertement ce chiffre qu'elles estiment très en deçà de la réalité. A titre d'illustration, le Chargé de la communication et porte-parole de l'Union générale des commerçants et artisans algériens, Hadj Tahar Boulenouar parle de plus de 200 milliards de DA;<sup>1</sup>

- l'économie informelle ne repose, du moins pour certaines de ses activités, dans ses relations commerciales et d'emploi, sur aucun lien contractuel écrit pouvant, le cas échéant, être utilisé par le plaignant pour demander réparation par voie judiciaire. Elle ne fonctionne alors sur aucun critère de garantie. De ce fait, elle fait courir forcément un risque à ses acteurs : risque de perte de revenu, lié au paiement d'amende, lorsque la fraude est constatée, pour le producteur et risque de mauvaise dépense lié à l'achat d'un bien ou d'un service de mauvaise qualité, pour le consommateur;

- l'économie informelle recherche, en échappant à l'impôt et aux cotisations sociales, à maximiser le revenu disponible, en particulier, lorsque le procès d'accumulation qui s'inscrit plus dans une dynamique de création d'emplois que dans une dynamique entrepreneuriale repose principalement sur l'autofinancement. En général, les Unités économiques informelles sont à la fois éparpillées à travers l'espace, atomisées et inorganisées. Fonctionnant à la marge de la légalité, elles n'ont pas (ou peu) de relations avec tout ce qui symbolise l'Etat, l'officiel et le formel ou rappelle l'idée de contrôle : (système bancaire, services publics). Elles sont, pour l'essentiel, adeptes de l'adage « pour vivre heureux, vivons cachés ». A ce titre, elles ne peuvent porter le développement économique d'un pays qui requiert « bien plus » en termes de dynamique et de transparence;

- l'économie informelle opère, en contournant l'impôt et les cotisations sociales, une redistribution du revenu qui soulève une question éthique. Elle n'a

---

<sup>1</sup>Hadj Tahar Boulenouar, Chargé de la communication et porte-parole de l'Union générale des commerçants et artisans dans sa conférence tenue le dimanche 17 mai 2010 au Siège de l'Annexe de l'APC des Eucalyptus, Voir Compte rendu dans la presse nationale, en particulier El Watan du 18 mai 2010, Article de H.Lamriben, Evasion fiscale dans les transactions commerciales : un manque à gagner de plus de 200 milliards de DA, P.7.

pas, contrairement à l'économie formelle, cet impôt sur l'honnêteté<sup>1</sup> qui pénalise les citoyens respectueux des lois. Aussi, peut-elle dangereusement discréditer l'Etat et générer la méfiance à l'égard de ses lois et institutions;

- enfin, l'économie informelle dérange fortement le circuit économique formel par certains aspects liés aux coûts de production des biens et services. La concurrence déloyale à laquelle elle le soumet contraint certaines de ses entreprises, pour survivre, à basculer dans l'informel et d'autres plus fragiles, à en déposer le bilan. Aussi, dans un espace donné et en l'absence d'un Etat vigilant, les mauvais opérateurs, producteurs ou investisseurs en chassent-ils inévitablement les bons. Ces derniers quittent carrément la scène économique. C'est ce que nous nommons un peu abusivement la Gresham de l'investissement par analogie à la loi monétaire de Gresham.<sup>2</sup>

L'économie informelle joue alors négativement le rôle de facteur de dégradation du climat des affaires et de désorganisation sociale. Cela devrait en vérité, suffire pour fonder dans un pays donné, des actions visant peut-être pas à la supprimer (hypothèse irréaliste), mais au moins à en réduire le poids et le rythme d'expansion. Bien des recommandations sont généralement élaborées dans ce cadre en termes de lois, règlements et d'organes de contrôle.

Mais, si nécessaire soit-il, ce dispositif ne saurait, à lui seul, rivaliser en efficacité avec l'impératif de mettre « plus d'ordre » dans l'économie formelle. Il s'agit, en d'autres termes, de doter le monde des affaires (celui des vrais investisseurs) dans les domaines financier, douanier, fiscal, foncier, de facilités et avantages à même de donner un signal fort qu'il est moins coûteux voire plus bénéfique d'opérer sous la lumière du jour que dans l'ombre de l'illégalité, d'être un bâtisseur connu et reconnu qu'un « affairiste » qui tente sans succès d'être dans les grandes œuvres humaines, notamment le développement.

## **7. L'Etat a-t-il vraiment intérêt à écourter la durée de la crise gramscienne?**

La réduction de la durée de la crise gramscienne passe évidemment par une mise en place rapide du dispositif institutionnel, législatif et réglementaire apte à accueillir le libéralisme, bien que celui-ci ne puisse pas se résoudre dans celui-

<sup>1</sup>Courrier économique et financier - KBC, Economie informelle : définition, mesures, déterminants et conséquences, Revue de la documentation française Problèmes économiques, n° 2.648 du 19 janvier 2000, P.18.

<sup>2</sup>Sir Thomas Gresham (1519-1579), banquier anglais célèbre par sa loi qui stipule que lorsque deux monnaies circulent conjointement dans un pays, « la mauvaise monnaie chasse la bonne ». De manière analogique, lorsque plusieurs investisseurs opèrent en même temps sur un territoire, les mauvais investisseurs en chassent les bons.

là. Mais l'Etat a-t-il vraiment intérêt à œuvrer avec volonté dans ce sens, c'est -à-dire, à supprimer, (parce que c'est de cela qu'il s'agit, en dernière analyse) les ressorts essentiels de l'assujettissement de l'économie et de la société au politique? La réponse est mitigée.

Elle peut être d'abord négative et à cela, il y a des raisons diverses. A titre d'exemple, le caractère fortement dépendant du processus de construction libérale à l'égard du pouvoir central qui en édicte, sous le regard passif d'une société atomisée, les modalités de durée et d'intensité, selon sa volonté et ses visées de l'heure. L'Etat peut être incité à en retarder l'avènement, lorsque le « vieux » système ne fait pas l'objet d'une contestation sociale à la fois massive et bruyante. Dans ce cas, malgré quelques mesures d'aménagement technique qui pourraient intervenir épisodiquement et semer dans l'esprit du citoyen l'idée de rupture, le décideur politique préfère conserver le contrôle de l'économie et de la société, quitte à user, en cas de besoin, de moyens forts pour contenir les dangers (corruption et économie informelle) liés à la crise gramscienne notamment lorsque leur ampleur est reconnue comme particulièrement préjudiciable à la stabilité politique.

Les mesures n'en manquent pas y compris la sanction pénale des initiatives dérangeantes individuelles ou de groupes. Certains travaux consacrés à la corruption dans le capitalisme de copinage montrent qu'il est bien plus profitable pour les dirigeants prédateurs d'édifier des monopoles et d'en recevoir des rentes que d'autoriser l'action des lois de la concurrence, surtout dans les industries à grande échelle.<sup>1</sup> « Les gestionnaires de ces monopoles sont proches des dirigeants politiques. Il en est de même pour le monopole détenu par l'Etat de la délivrance des licences que des fonctionnaires corrompus peuvent exploiter pour percevoir des rentes. Il se peut que la taxation formelle et les opérations inscrites au budget ne soient là que pour donner l'impression d'un Etat moderne. Si le dirigeant dudit Etat est enclin à en modifier le fonctionnement, une forte résistance est généralement attendue de ses seconds. Cela ouvrirait la voie à une révolution de palais. L'élite se rebellerait parce que le dirigeant cherche à modifier la règle du jeu ».<sup>2</sup> Dans ce cas, la mise en place d'un riche dispositif législatif et institutionnel de lutte contre la corruption n'aurait qu'un faible mérite, au regard de son inefficacité opérationnelle.

---

<sup>1</sup>Voir une interview intéressante de Joshua Charap (Département Afrique du FMI ° et Christian Harm (Université de Mûnster), *Etat kléptocratique, synonyme de corruption*, Bulletin du FMI du 06 septembre 1999, repris sous le titre *Faut-il vraiment lutter contre la corruption*, in Revue Problèmes Economiques, Hebdomadaire n° 2.648 du 19 Janvier 2000, PP.18-20.

<sup>2</sup>Joshua Charap et Christian Harm, *Faut-il vraiment lutter contre la corruption ?* Op. cit. P.19.

Mais la réponse peut être ensuite positive. En effet, la crise gramscienne peut parvenir à un stade où il n'y a plus de stratégie optimale pour la maintenir. Aussi, le décideur politique peut-il avoir davantage à gagner à se montrer réformateur authentique. Lorsque ce tournant se dessine et la quête de la popularité devient le but politique ultime, la façon dont la société fonctionne change. Et la bureaucratie qui a été créée initialement pour satisfaire certains appétits va maintenant à leur rencontre. Quand les intérêts des chefs et ceux de la bureaucratie divergent la corruption s'atténue, parce que les chefs sont animés d'une volonté réelle de changer le rôle de l'Etat dans la société.<sup>1</sup>C'est précisément sur ce terrain que sont attendus les gouvernants de l'Algérie.

---

<sup>1</sup>Idem.